



KAIRA LOORO | ARCHITECTURE POUR LA PAIX

CONCOURS D'ARCHITECTURE MAISON DES FEMMES

pour promouvoir l'égalité des genre en **Afrique**



MAISON DES FEMMES

Pour supprimer toute forme de discrimination,
promouvoir l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes
en **Afrique**

introduction	3
Thème du concours	4
Égalité de genre	6
Encadrement du projet	12
Le projet	19
La construction	20
Les Prix	21
Jury	22
Inscription	25
Calendrier	25
La documentation à produire	26
Le but du concours	27
Les critères d'évaluation	28
Kaira Loro	29
Balouo Salo	32
FAQ	35
Causes d'exclusion	35
Règles	35
Notes et conditions	37
Les partenaires	38



INTRODUCTION

Le développement rural, l'élimination des barrières, la réduction des inégalités, la création d'un environnement viable et durable dépendent de l'engagement que chaque membre de la société transfère directement et indirectement sur la collectivité. L'égalité entre les hommes et les femmes est essentielle à la construction d'une société équitable dans laquelle chacun, en fonction de ses origines et de ses possibilités, peut apporter une contribution fondamentale au dével-

oppement durable.

Le défi du concours est la conception d'une Maison des femmes qui vise à promouvoir l'égalité hommes-femmes en tant que facteur clé du développement rural. L'architecture devra être un espace destiné à accueillir des activités de sensibilisation, de formation et de croissance du village sous le signe de l'égalité.

LE THÈME DU CONCOURS

Le but du concours est de réaliser une « Maison des femmes » à travers une architecture symbolique et écologique, qui s'inspire des traditions locales. Un espace où les associations et les différentes composantes de la société pourront se rencontrer et dialoguer sur les questions d'égalité et de droits humains, garantissant, à la communauté féminine, leur implication et émancipation en faveur du développement social, économique et politique du territoire.

L'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas seulement un droit humain fondamental, mais aussi la condition nécessaire pour un monde prospère. Le fait de garantir à chacun un accès égal à l'éducation, aux soins de santé et à l'emploi, ainsi qu'une présence dans les processus décisionnels, favorisera des économies durables dont les sociétés et l'humanité dans son ensemble pourront bénéficier.

Aujourd'hui, en Afrique subsaharienne, en Océanie et en Asie occidentale, les filles ont du mal à accéder à l'école primaire et secondaire, que ce soit pour des raisons économiques, politiques ou culturelles. En Afrique du Nord, les femmes occupent moins d'un cinquième des emplois rémunérés dans les secteurs non agricoles, et dans 46 pays

seulement, les femmes occupent plus de 30 % des sièges dans les parlements nationaux.

Précisément parce que l'égalité des sexes est déterminante pour l'avenir des nouvelles générations, c'est le 5e objectif des « Sustainable Developments Goals (Objectifs de développement durable) » définis par les Nations Unies, pour éliminer toutes les formes de discrimination et de violence, assurer la protection des droits de toute nature et fournir des services de protection sociale, en garantissant la participation des femmes à tous les niveaux de prise de décision.

Afin de promouvoir ce thème et de protéger les droits des femmes, le thème du concours est donc l'architecture d'une « Maison des femmes » qui devra s'intégrer dans le contexte environnemental et culturel dans lequel elle est insérée, et promouvoir les valeurs de l'égalité des sexes en les réinterprétant dans une clé architecturale écologique et durable qui peut être réalisée en auto-construction avec la communauté locale.



**DANS DE NOMBREUX PAYS AFRICAINS,
LES FEMMES REPRÉSENTENT PLUS DE
60% DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS
L'AGRICULTURE**

Cependant, ils n'ont pas la même accessibilité
éducation, ressources économiques, logistique
et équipements de travail pour hommes



EGALITÉ DES GENRES

Le concours est axé sur l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes, sur la base des lois fondamentales des droits de l'homme, des déclarations et des conventions des organisations internationales, dont les Nations unies et l'Union africaine.

Vous trouverez ci-dessous certains de ces outils essentiels (mis à la disposition du concurrent) :

- Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination Against Women (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes) ;
- Gender Mainstreaming Strategy For Promoting Gender Equality (Stratégie d'intégration de genre pour la promotion de l'égalité des sexes) ;
- Protocol to the African Charter on Human & Peoples Rights and Woman's right in Africa (Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et des droits de la femme en Afrique) ;
- Solemn Declaration on Gender Equality in Africa (Déclaration solennelle sur l'égalité des sexes en Afrique) ;
- The Universal Declaration of Human Rights (La Déclaration universelle des droits de l'homme).

Selon ces déclarations et conventions, le « genre » désigne les attributs sociaux et les opportunités associés au fait d'être un homme et une femme, et les relations entre les femmes et les hommes et les filles et les garçons. Ces attributs, opportunités et relations sont con-

struits socialement et s'apprennent par des processus de socialisation. Le genre détermine ce qui est prévu, autorisé et évalué chez une femme ou un homme dans un contexte donné. Dans la plupart des sociétés, il existe des différences et des inégalités entre les femmes et les hommes en termes de responsabilités attribuées, d'activités exercées, d'accès et de contrôle des ressources ainsi que de possibilités de prise de décision. D'autres critères importants pour l'analyse socioculturelle sont la classe, la race, le niveau de pauvreté, le groupe ethnique et l'âge.

Égalité des genres (Gender Equality) : désigne, en revanche, l'égalité des droits, des responsabilités et des opportunités. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes sont égaux, mais que les droits, les responsabilités et les opportunités de chacun ne dépendront pas du fait que l'on soit né homme ou femme. L'égalité des sexes implique que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes et des hommes soient pris en compte, tout en reconnaissant la diversité des différents groupes. L'égalité des sexes n'est donc pas une question féminine, mais elle devrait concerner et impliquer pleinement les hommes aussi bien que les femmes. L'égalité est à la fois une question de droits de l'homme et un indicateur de développement durable axé sur les personnes dans le respect des droits de l'homme au niveau international.

Écart de genre mondial

Un des paramètres fondamentaux pour évaluer les inégalités / égalité-

és hommes-femmes dans certains contextes ou secteurs est le « Gender Gap (écart de genre) ». C'est-à-dire un score en pourcentage basé sur la moyenne pondérée en fonction de la population. En 2020, le score du Global Gender Gap est de 68,6 %. Cela signifie qu'en moyenne, l'écart à combler pour atteindre l'égalité des sexes en général est actuellement de 31,4 %. Une valeur de 100 % indiquerait une égalité parfaite entre les hommes et les femmes.

Sur 149 pays, 101 ont amélioré leur score au cours des dernières années, et 48 ont vu leur pourcentage inchangé ou réduit. Malheureusement, aucun pays n'a encore atteint la pleine égalité des sexes. L'Islande présente la meilleure performance avec une valeur de 82 %.

Le top ten mondial comprend quatre pays d'Europe du Nord (Islande, 1er, Norvège 2e, Finlande 3e et Suède 4e), un pays d'Amérique latine (Nicaragua, 5e), un pays d'Asie de l'Est et de la région du Pacifique (Nouvelle-Zélande, 6e), trois autres pays d'Europe occidentale (Irlande, 7e, Espagne, 8e et Allemagne, 10e) et un pays d'Afrique subsaharienne (Rwanda, 9e).

Jusqu'à présent, l'Afrique subsaharienne a comblé 68,0 % de son écart entre les hommes et les femmes. Ce résultat constitue un progrès significatif par rapport à l'année dernière, qui a conduit à une diminution du nombre d'années nécessaires pour combler l'écart hommes-femmes, désormais estimé à 95. Parmi les 33 pays du continent, 21 pays ont amélioré leur score et 12 ont régressé par rapport à l'année dernière. Les plus grands progrès ont été observés en Éthiopie, qui a réduit son écart hommes-femmes de près de 5 points de pourcentage en un an, et qui a maintenant comblé 70,5 % de son écart global. Seuls trois pays ont atteint l'égalité dans l'éducation : Botswana, Lesotho et Namibie. L'égalité hommes-femmes en matière de santé et

de survie est relativement avancée dans la plupart des pays, tandis que l'espérance de vie reste faible, tant pour les hommes que pour les femmes, dans de nombreux pays.

La participation des femmes à l'emploi est relativement élevée dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Au Burundi, en Guinée, au Rwanda et en Sierra Leone, il y a au moins autant de femmes que d'hommes sur le marché du travail, et au Sénégal, le pays le moins performant, au moins 36% des femmes sont sur le marché du travail. Dans le cadre de l'émancipation politique, à l'exception du Rwanda (le seul pays de la région qui compte une proportion de 50 % de femmes au parlement), 21 pays n'en comptent qu'entre 20 et 30 %. Au Nigeria, seuls 3,4 % des membres du parlement sont des femmes. De même, les femmes occupant des postes ministériels représentent entre 18 et 8 % dans 15 pays. Le Rwanda, l'Afrique du Sud et l'Éthiopie sont d'importantes exceptions positives, avec plus de 48 % de femmes parmi leurs ministres.

Au Sénégal, le pays où s'inscrit le projet du concours, on observe un indice global de 68% qui le place à la 99e place du classement mondial.

L'égalité, dans la vie politique et décisionnelle, a un indice très faible de 33%, en moyenne dans les pays subsahariens, de même que les opportunités économiques en général sont de 55%.

Les participants au concours recevront les fiches d'information sur les écarts entre les sexes dans les différents secteurs au niveau mondial, la fiche d'information sur les écarts au Sénégal ainsi que les rapports du ministère compétent.

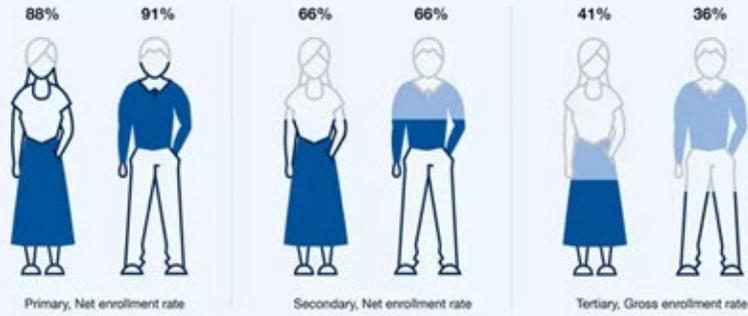
Soucers: Un Women, Africa Union, Ministry of Women (Senegal), UN Global Compact, World Forum, International Women's Day.



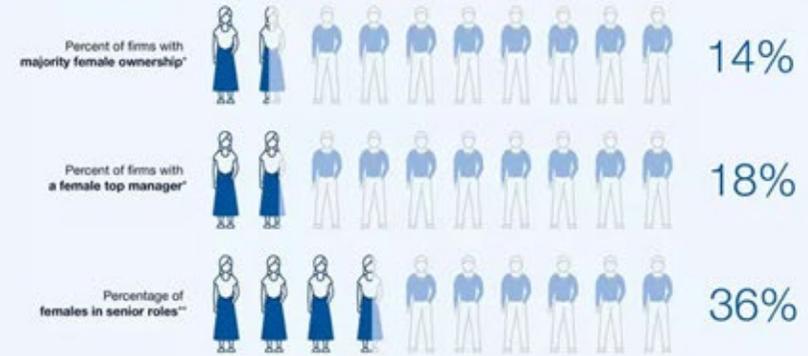
AUCUN PAYS AU MONDE A ATTEINT L'ÉGALITÉ DES SEXES

Sur 149 pays, 101 ont amélioré leur score ces dernières années et 48 ont vu leur pourcentage inchangé ou réduit.

Education gap

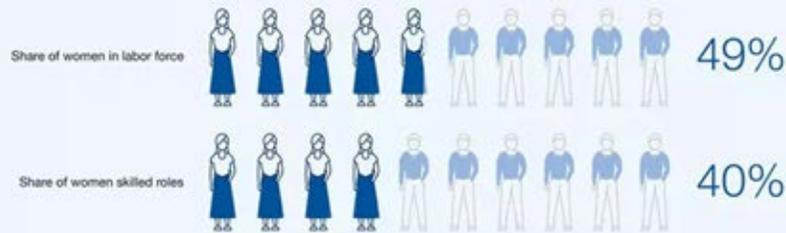


Workplace gap

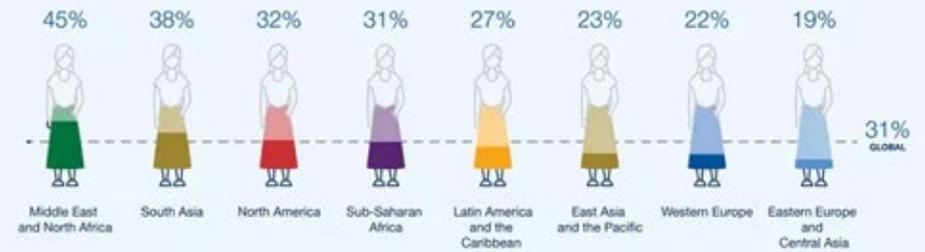


*Based on the number of companies using the EY Global Access to Capital 2019. **Based on the number of firms that reported data through the world economic forum's gender equality and organizational excellence survey, and based on data from various public sector organizations. Source: EY Global Access to Capital 2019.

Workplace gap



Share of women who suffered intimate partner physical and/or sexual violence



Women's Political Empowerment



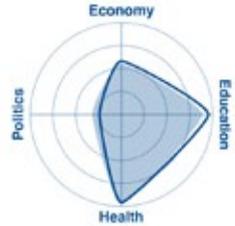
Sub-Saharan Africa, Top 10



Senegal

rank **99**
out of 153 countries

score **0.684**
0.00 = parity
1.00 = parity



— Senegal score
— average score

Global Gender Gap Index

Economic participation and opportunity
Educational attainment
Health and survival
Political empowerment

	2006 score	2020 score
Economic participation and opportunity	n/a	99 0.552
Educational attainment	n/a	128 0.888
Health and survival	n/a	66 0.976
Political empowerment	n/a	32 0.320

COUNTRY SCORE CARD

	rank	score	avg	female	male	f/m	distance to parity
Economic participation and opportunity	128	0.552	0.582				
Labour force participation rate, %	125	0.607	0.661	36.5	60.1	0.61	
Wage equality for similar work, 1-7 (best)	29	0.723	0.613	—	—	5.06	
Estimated earned income, int'l \$ 1,000	126	0.433	0.499	2.1	4.6	0.46	
Legislators, senior officials and managers, %	112	0.301	0.356	23.2	76.8	0.30	
Professional and technical workers, %	127	0.400	0.756	33.2	66.9	0.50	
Educational attainment	135	0.888	0.954				
Literacy rate, %	145	0.614	0.899	39.8	64.8	0.61	
Enrolment in primary education, %	1	1.000	0.757	79.6	71.3	1.12	
Enrolment in secondary education, %	1	1.000	0.954	39.4	35.9	1.10	
Enrolment in tertiary education, %	131	0.676	0.931	10.3	15.2	0.68	
Health and survival	66	0.976	0.958				
Sex ratio at birth, %	1	0.944	0.925	—	—	0.97	
Healthy life expectancy, years	80	1.049	1.034	60.1	57.3	1.05	
Political empowerment	32	0.320	0.239				
Women in parliament, %	13	0.719	0.298	41.8	58.2	0.72	
Women in ministerial positions, %	71	0.297	0.255	22.9	77.1	0.30	
Years with female/male head of state (last 50)	46	0.053	0.190	2.5	47.5	0.05	





Conditions de travail des commerçantes dans la zone du projet



Environ 70% des femmes dans la zone du projet
il consacre 80% de son temps aux activités domestiques

ENCADREMENT DU PROJET

Contexte national et régional

Le projet est situé dans le sud du Sénégal, un pays du nord-ouest de l'Afrique qui est bordé par l'océan Atlantique, la Mauritanie, le Mali, la Gambie et la Guinée. La population nationale est de 16 millions de personnes, principalement concentrées autour de la capitale, Dakar. La région sud, au-delà de la Gambie, est appelée la Casamance, en raison de la présence du fleuve homonyme, et est divisée en trois régions administratives : Ziguinchor, Sedhiou et Kolda, avec un total de 1,5 million d'habitants. La région centrale est celle de Sedhiou, où se situe le projet. Il s'agit d'une des régions les moins développées du pays, créée en 2008, dont le taux moyen d'urbanisation est de 10 % et le taux de pauvreté d'environ 92 %. Cette région a une vocation purement agricole et les villages ont en moyenne 1500 habitants. Son chef-lieu Sedhiou compte environ 20 000 habitants.

Contexte local : La vallée de Tanaff

La vallée de Tanaff est une zone de la région de Sedhiou qui fait partie du département de Goudomp. Le nom vient du village le plus représentatif économiquement et démographiquement (Tanaff) avec environ 9 000 habitants. La vallée est essentiellement un bassin hydraulique de 480 km², à l'intérieur duquel se trouvent 5 communes : Baghère, Tanaff, Dioudoubou, Simbandi Brassou et Niagha, pour un total d'environ 80 000 personnes de différentes ethnies : Mandinga, Pulaar, Wolof, Mandjak, Diola, Balante. La religion majoritaire est la re-

ligion musulmane, ensuite il y a une minorité chrétienne et environ 1% d'animistes.

La vallée est caractérisée par un environnement rural avec une des plus mauvaises qualités de vie de la région, en raison de l'absence et de l'inaccessibilité aux principaux services publics. La route nationale N6 de Ziguinchor à Kolda traverse la vallée, donnant un élan de développement aux villages situés sur cette route qui en tirent profit en termes de transport et de commerce. Le chef-lieu de la région, Sedhiou, est loin de la zone car, au-delà du fleuve Casamance, les services qu'il offre, tels que les hôpitaux, les instituts et les bureaux publics, sont difficiles d'accès. Il est donc préférable de se rendre à Kolda ou à Ziguinchor, respectivement à 70 et 150 km.

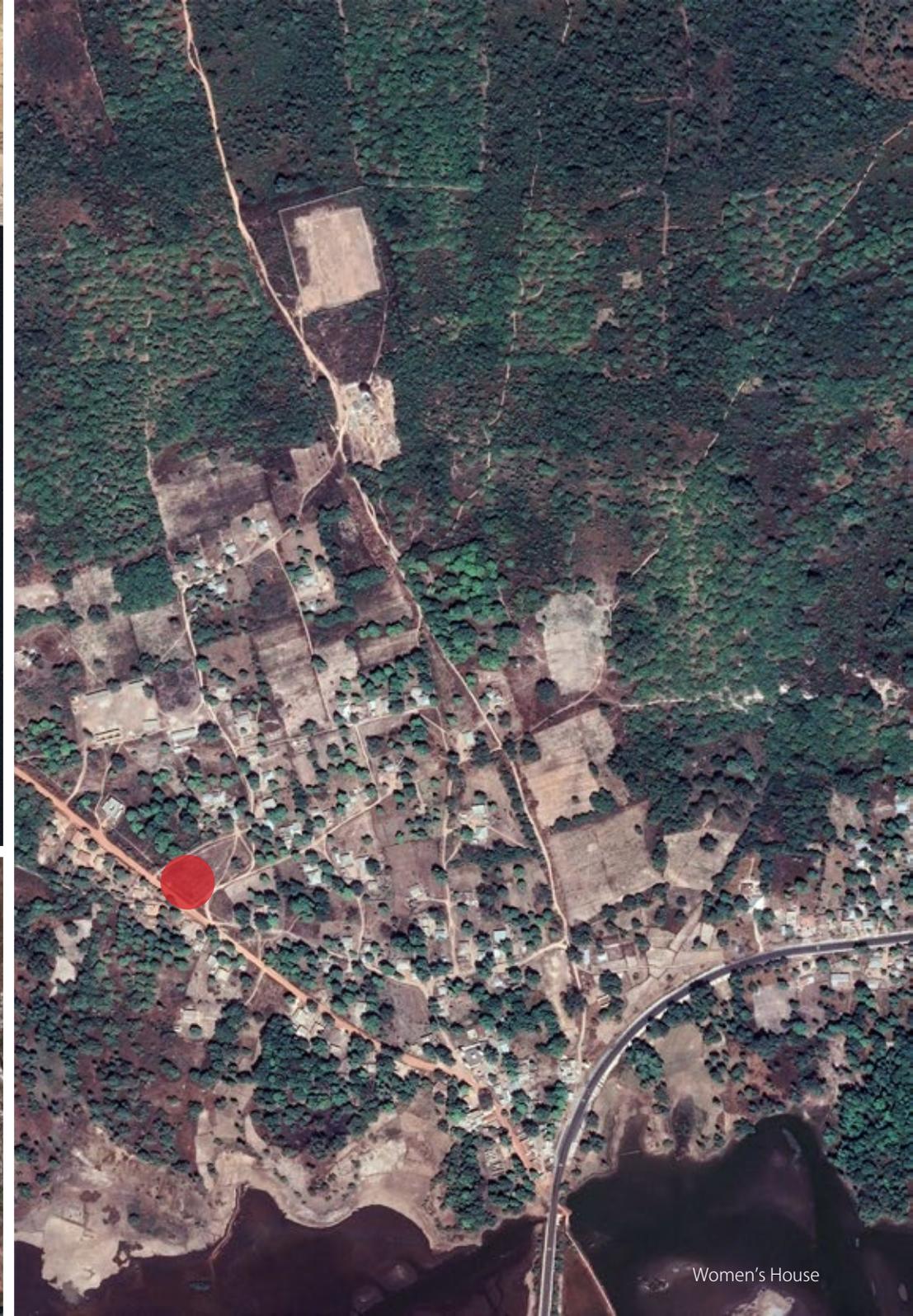
La vallée est menacée de désertification et de salinisation en raison du changement climatique. Le rare phénomène d'intrusion saline a entraîné la perte de plus de 10 000 hectares de terres arables et la contamination des eaux souterraines d'où proviennent environ 60 % des infections et des maladies.



Africa / Senegal



Baghere



Women's House

Baghere

La « Maison des femmes » sera construite dans la commune de Baghère, dont le territoire est bordé au nord par la forêt de Balmadou, au sud par la Guinée-Bissau, à l'est par la commune de Niangha, au sud/nord-ouest par la commune de Simbandi et Dioudoubou.

Le village de Baghère a une vocation spirituelle-religieuse pour la présence du tombeau du célèbre marabout Younouss AÏDARA, qui a laissé une marque indélébile pour la promotion de la paix et de la prospérité dans la région.

La commune, d'un point de vue géomorphologique, se caractérise par des sols principalement argilo-sablonneux. On y trouve une succession de hauts plateaux ferrugineux tropicaux, formés par de petits affleurements rocheux en brique et des vallées argileuses ; de petits affluents du fleuve Casamance, à faible pente et qui se prêtent à la culture du riz.

Les températures minimales vont de 16° C en décembre à 23° C en juin, les températures maximales allant de 31° C en août à 43° C en mai, avec un taux d'humidité pouvant atteindre 90%. Les vents sont périodiques : de novembre à mars, les vents chauds et secs soufflent d'est en ouest ; de mars à mai, les alizés soufflent d'ouest en est ; la mousson est présente de juin à octobre.

La commune a une pluviométrie annuelle moyenne de 1095,7 mm répartie de juin à octobre. La saison sèche dure de sept à dix mois et s'alterne avec la saison des pluies.

La commune a une superficie de 134 km² et compte aujourd'hui environ 22 000 habitants répartis dans ses 23 villages. Le village de Baghère compte aujourd'hui près de 2 200 personnes, dont 53% de femmes et 58% de mineurs. Dans la zone du projet, il existe des asso-

ciations de femmes qui organisent des activités de développement du village ainsi que des activités agricoles et commerciales. Cependant, il n'y a pas de présence féminine dans les hautes sphères de la politique et de l'administration.

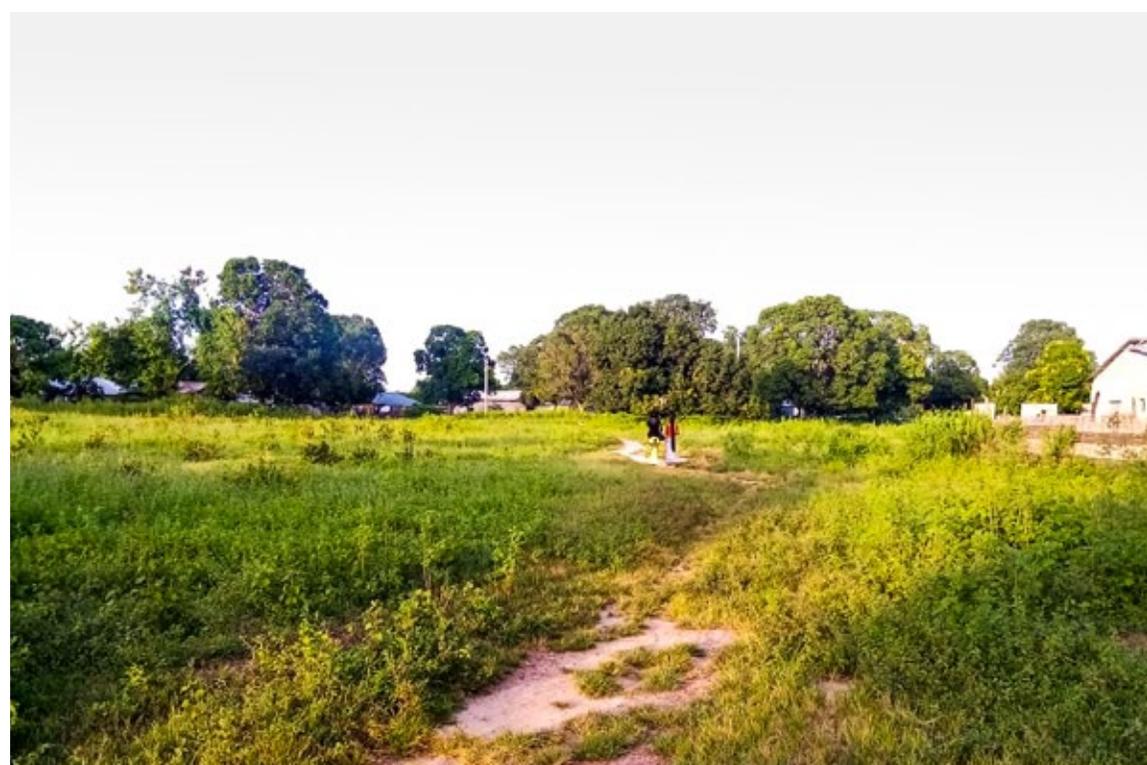
La parcelle idéale

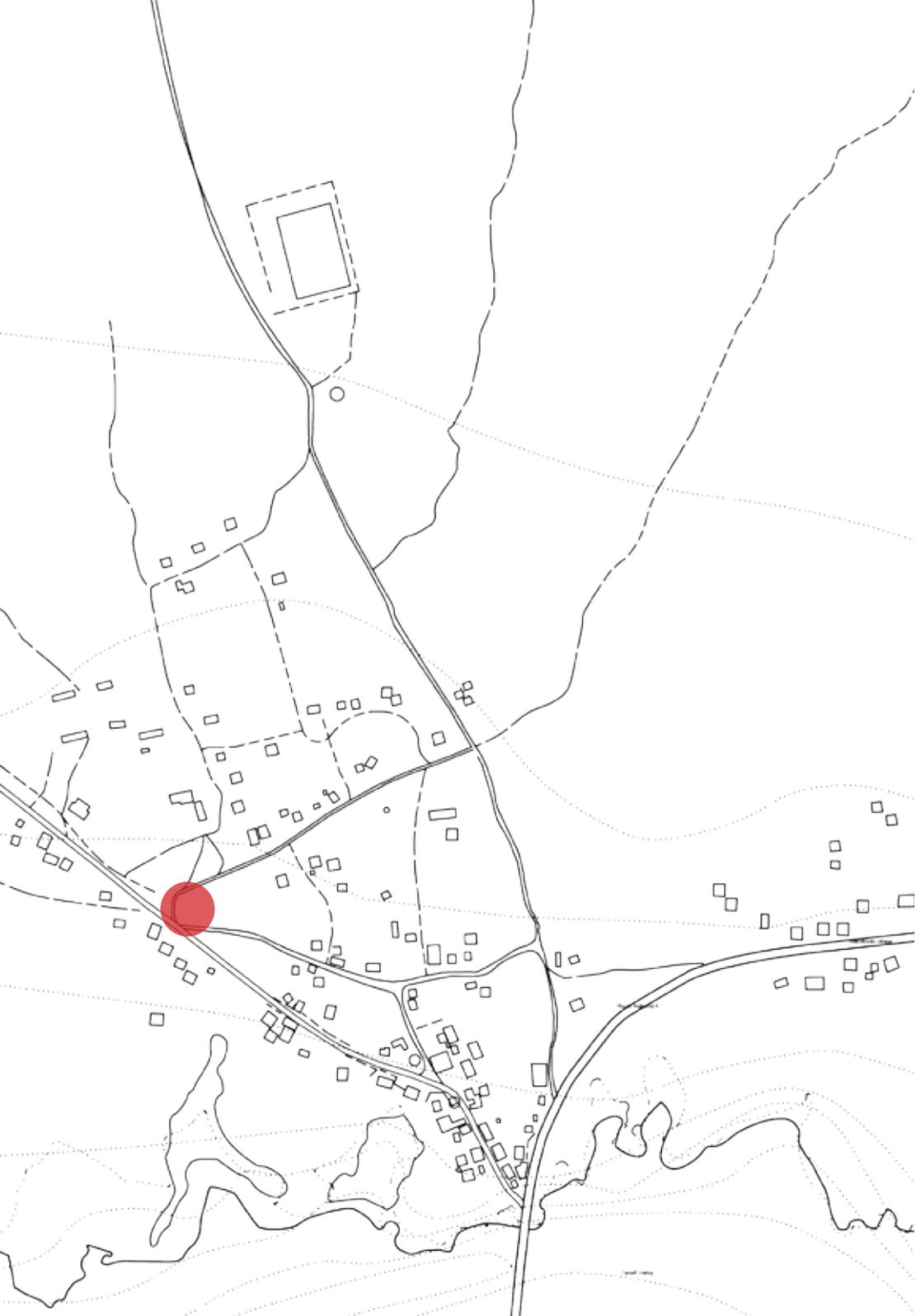
La Maison des femmes sera réalisée dans le village de Baghère, sur un des principaux axes de celui-ci pour faciliter son utilisation. La parcelle idéale a été identifiée sur la route principale qui va de Baghère au petit port de Sandinieri, et qui permet de rejoindre le chef-lieu de Sedhiou, en traversant le fleuve Casamance.

La parcelle idéale est située en bordure de route et présente un terrain plat à fond latéritique et sableux, avec des acacias et des manguiers dont la hauteur maximale est de 15 mètres. Dans un rayon de 600 mètres se trouvent la mairie de Baghère, l'école française, l'école arabe, la mosquée et le service médical.

La surface est d'environ 2500 mètres carrés et la conception architecturale peut être placée à l'intérieur à n'importe quel endroit et orientation, tout en respectant les caractéristiques indiquées dans le chapitre suivant.

La parcelle idéale indiquée n'est pas contraignante, le participant est en fait libre de placer le projet également sur différentes parcelles à l'intérieur du village et sur les axes principaux.





Conditions de la communauté bénéficiaire

La région de Sedhiou a une des plus faibles qualités de vie du pays, ce qui s'explique par le manque de développement de la région, l'éloignement par rapport aux principaux centres urbains, le manque de ressources et d'infrastructures et les phénomènes climatiques insistants qui touchent particulièrement les communautés rurales dont les conditions de vie sont étroitement liées aux activités agropastorales.

Dans la zone du projet, la situation est encore plus précaire car il s'agit

d'une zone périphérique de la capitale, où la pauvreté touche environ 90% de la population, 98% des foyers évacuent leurs eaux usées dans la rue, dans la nature ou dans des décharges à ciel ouvert. Les conditions sanitaires sont parmi les pires du pays et l'accessibilité à l'eau filtrée est pratiquement nulle ; 86% des personnes vivent dans des maisons sans accès à l'eau potable ; 70% de la population vit dans des maisons sans accès à l'électricité.





LE PROJET

L'architecture de la « Maison des femmes » vise à accueillir des réunions, des séminaires, des ateliers et toute autre activité utile pour réduire toutes les formes de discrimination, renforcer et promouvoir l'égalité des sexes, en créant une prise de conscience, une connaissance et une implication de tous les partenaires sociaux. Le projet sera construit en auto-construction avec la communauté bénéficiaire, il devra donc répondre à certains critères de construction, à savoir

- être facilement réalisable grâce à des technologies durables qui sont adaptables à l'auto-construction et ne nécessitent pas l'utilisation de véhicules lourds ou d'équipements complexes ;
- utiliser des matériaux naturels et/ou recyclés, disponibles sur le territoire, de manière à limiter l'impact environnemental et économique dû au transport des matériaux et à générer une rentabilité dans le contexte local ;
- être intégré dans le contexte socioculturel du territoire en réinterprétant et en respectant ses traditions.

L'architecture devra accueillir les activités suivantes, pour lesquelles des zones seront conçues indépendamment ou reliées entre elles, selon l'idée du concepteur.

1. **Gestion et organisation.** L'architecture doit disposer d'un espace pour l'administration afin de permettre la gestion et l'organisation des activités.

2. **Dialogue.** Un des objectifs du projet est d'encourager le dialogue entre les autorités locales et les associations. Il faudra donc prévoir un espace permettant de tenir des réunions pour un maximum de 10 à 15 personnes.

3. **Activités collectives.** L'objectif majeur du projet est la promotion de l'égalité des sexes et des droits de l'homme à travers l'organisation d'activités de sensibilisation, de séminaires, d'ateliers et d'expositions. Ces activités devraient bénéficier d'un espace flexible en fonction des besoins des activités individuelles, qui peuvent également être accomplies simultanément.

L'architecture devra respecter les caractéristiques suivantes :

- Une superficie maximale fermée de 200 mètres carrés, où se dérouleront les activités susmentionnées ;
- Seulement rez-de-chaussée ;
- Les espaces architecturaux doivent être flexibles et adaptables ;
- Le coût des seuls matériaux de construction ne doit pas dépasser 18 000 euros ;
- Préférer l'utilisation de matériaux naturels disponibles dans les zones environnantes et l'utilisation de matériaux de rebut et de recyclage ;
- Promouvoir des technologies de construction durables et écologiques ;
- Être facilement réalisable en auto-construction ;
- Préférer les solutions qui favorisent la réutilisation des ressources na-

turelles ;

Dans la section de téléchargement du site, il est possible de télécharger l'annonce en différentes langues et les documents approfondis sur l'égalité des sexes.

Les participants recevront (après leur inscription) du matériel supplémentaire nécessaire au développement du projet :

Fiches d'information, prix, images et caractéristiques des principaux matériaux ; Cartographies du village de Baghère et de la vallée ; Encadrements de la vallée de Tanaff ; Images du village de Baghère, de Tanaff et de la vallée ; CAD et photos du site de construction ; Plans de la documentation technique .

LA CONSTRUCTION

Le projet architectural gagnant sera construit dans le village de Baghère, au Sénégal. Le choix des matériaux et des technologies doit être cohérent avec les principes de durabilité et d'auto-construction, car le projet sera construit par des volontaires dans une zone d'intervention humanitaire avec les associations et les communautés bénéficiaires. Cette approche sera essentielle pour favoriser l'appropriation du projet et pour associer des activités éducatives sur les technologies de construction écologiques et durables qui préservent l'environnement, répondent au changement climatique et améliorent la qualité de vie. Il sera important de réaliser le projet avec des matériaux locaux, accessibles à tous, tant sur le plan économique que logistique, afin que la technologie puisse être acquise et reproduite par la communauté pour contribuer au développement du village.



LES PRIX

1er PRIX

5 000 €

Construction

Stage chez Kengo Kuma à Tokyo

Adoption ministérielle comme projet modèle

Partage avec l'ONU et l'Union africaine

Expositions et articles

Publication sur le livre officiel

Certificat

2e PRIX

1.000 €

Stage chez Miralles Tagliabue EMBT

Partage avec des partenaires

Expositions et articles

Publication sur le livre officiel

Certificat

3e PRIX

500 €

Stage chez SBGA

Partage avec des partenaires

Expositions et articles

Publication sur le livre officiel

Certificat

2 MENTIONS HONORABLES

Partage avec des partenaires

Expositions et articles

Publication sur le livre officiel

Certificat

5 MENTIONS SPÉCIALES

Partage avec des partenaires

Expositions et articles

Publication sur le livre officiel

Certificat

20 FINALISTES

20 TOP 50

Partage avec des partenaires

Expositions et articles

Publication sur le livre officiel

Certificat

Tous les projets gagnants recevront un certificat numérique et seront publiés dans le livre officiel du concours «Kaira Loro 2021 - Maison des femmes», présenté et discuté dans les institutions et autorités nationales et internationales (Ministères, Un Women, Union Africaine); transmis aux magazines et aux portails d'architecture; exposé dans des événements, foires et séminaires. Les modalités de décaissement des prix sont définies dans les conditions.

JURY



Kengo Kuma

Director of Kengo Kuma & Associates
Tokyo & Paris, Japan & France

Fondateur et directeur de Kengo Kuma & Associates. Aujourd'hui reconnu comme l'un des maîtres de l'architecture durable, Kengo Kuma est également l'un des représentants les plus importants du Japon sur la scène architecturale contemporaine. Il a reçu de nombreux prix et distinctions, dont le Global Award for Sustainable Architecture.



Benedetta Tagliabue

Director of Miralles Tagliabue EMBT
Barcelona & Shanghai, Spain & China

Directrice de Miralles Tagliabue EMBT, fondé en 1994 en collaboration avec Enric Miralles. Parmi ses projets les plus importants figurent le Parlement d'Édimbourg, le marché Santa Caterina à Barcelone et le pavillon espagnol à l'Expo 2010 à Shanghai. Il a reçu le prestigieux prix RIBA International «Meilleur bâtiment international de 2011».



Salimata Diop Dieng

Ministère de la Femme, de la Famille,
du Genre et la Protection des Enfants
Dakar, Senegal

Madame DIOP DIENG est Ministre de la Femme, de la Famille et du Genre de la République du Sénégal et Présidente du Mouvement National des Femmes Républicaines. Elle est le point focal de Femmes Africaines et Solidarité (FAS), elle a assuré la défense des femmes victimes de violences en cas de conflit armé.



Lehou Victoria Maloka

Director at WGDD
African Union Commission
Addis Ababa, Ethiopia

Directrice par intérim du WGDD à la Commission de l'Union africaine Avocat avec plus de 20 ans d'expérience professionnelle internationale. Elle a rejoint la CUA en 2015, après une illustre carrière dans divers domaines, notamment dans les domaines des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la démocratie électorale, des pratiques constitutionnelles, de la résolution des conflits et de la consolidation de la paix.



Urko Sanchez

Director at Urko Sanchez Architects
Nairobi & Madrid, Kenya & Spain

Directeur d'Urko Sanchez Architect, un cabinet d'architectes basé au Kenya et en Espagne réputé pour son excellence en design. Il s'intéresse à l'amélioration sociale, contribuant souvent à des projets destinés aux communautés défavorisées. Le studio travaille principalement en Afrique de l'Est, mais a entrepris des projets dans la région et au-delà.



Oulimata Sarr

Director at UN Women WC Africa
Dakar, Senegal

Directrice d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, couvrant 24 pays. Oulimata Sarr aide les gouvernements à adopter des normes internationales pour atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en collaboration avec des organisations et des partenaires de la société civile. ONU Femmes s'efforce de faire de l'ambition des objectifs de développement durable une réalité pour les femmes et les filles.



Agostino Ghirardelli

Studio Blengini Ghirardelli Architects
Milan, Italy

Fondateur et directeur du studio SBGA. Il s'occupe de la planification, de la durabilité environnementale et de l'inclusion. Il collabore avec des institutions publiques et des surintendances, et participe en tant que conférencier à des réunions internationales et à des cours universitaires (MIPIM 2019, Université de Vienne, Trieste et à l'ULI, Europe Young Leaders Summer School à Milan).



Azzurra Muzzonigro

Sex and the City
Waiting Posthuman Studio
Milan, Italy

Elle est titulaire d'une maîtrise en construction et design urbain en développement de Bartlett UCL et d'un doctorat en études urbaines de l'Université Roma Tre. Il dirige actuellement un programme public et une recherche intitulée Sex & the City, une perspective de genre sur l'espace urbain. En 2015, il a fondé Waiting Posthuman Studio.

INSCRIPTION

Il est possible de participer au concours individuellement ou en team de 5 membres au maximum. Les frais d'inscription varient en fonction de la période d'enregistrement du Team, comme indiqué ci-dessous.

Early registration (inscription anticipée) - 60€/team

Normal registration (inscription normale) - 90€/team

Late registration (inscription tardive) - 120€/team

La procédure d'inscription est décrite ci-dessous :

1. entrer dans l'espace « inscription » du site du concours ;
2. remplir les champs demandés pour inscrire le team, et payer la contribution demandée par carte de crédit, carte de débit ou paypal ;
3. à la fin de la procédure d'inscription, le premier membre du team recevra un email de confirmation contenant le code du team (ID Team) à utiliser pour participer au concours, pour les téléchargements, et un lien vers lequel il sera possible de télécharger le travail final dans les délais prévus.

Attention : contrôler les courriels indésirables en cas de non-réception du mail de confirmation de l'inscription dans les 2 jours suivant l'enregistrement et vérifier que l'adresse info@kairalooro.com ne se trouve pas parmi les adresses de courriel indésirable.

Il est recommandé d'effectuer les procédures d'enregistrement et d'envoi de la documentation technique avec une sensible avance par rapport aux dates limite. **[ALLEZ AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION]**

CALENDRIER

Inscription "anticipée"

Ouverture des inscriptions «anticipées» | 16 janvier 2021

Clôture des inscriptions anticipées | 28 février 2021 (23h59 GMT)

Enregistrement "normal"

Ouverture des inscriptions «normales» | 01 mars 2021

Date limite d'inscription "normale" | 28 mars 2021 (23 h 59 GMT)

Enregistrement "tardif"

Ouverture des inscriptions «tardives» | 29 mars 2021

Clôture des inscriptions «tardives» | 30 avril 2021 (23h59 GMT)

Date limite de réponse aux FAQ | 8 mai 2021

Date limite de remise des documents | 30 mai 2021

Évaluation du jury | 13-20 juin 2021

Publication des résultats | 27 juin 2021

Notes :

La distinction entre inscription "early", "normal" ou "late" n'a aucune influence sur la date de remise des documents techniques, qui est fixée, incontestablement, par la date limite de remise des documents techniques.

LA DOCUMENTATION

Les participants doivent présenter la documentation technique suivante :

- **1 format A1** (841 x 594mm) en format pdf, 300dpi, dimension maximale 15 mb, langue anglaise, orientation horizontale.

Le dessin doit illustrer:

- a. idée de projet;
- b. des schémas graphiques (plans, coupes, façades), à une échelle et un type suffisants pour décrire le projet;
- c. vues 3D (rendus, croquis ou photos de modèles);

Nom fichier: A1_TeamID

(ex. Si le "TeamID" du groupe est 123456, le fichier doit être renommé comme suit: A1_123456).

- **n. 1 rapport** texte uniquement), A4, langue anglaise, format pdf.

Il n'est pas autorisé d'insérer des images dans le rapport.

Le rapport doit décrire brièvement:

- à. Idée de projet (maximum 4000 caractères, espaces exclus)
- b. Utilisation de matériaux (maximum 1000 caractères, espaces exclus)
- c. Processus d'assemblage / construction (maximum 1000 caractères, espaces exclus)
- ré. Estimation des coûts matériels (maximum 500 caractères, espaces exclus)

Nom du fichier: A4_TeamID

(par exemple, si le "TeamID" du groupe est 123456, le fichier doit être renommé comme suit: A4_123456).

- **1 couverture**, Format JPG, taille minimale 1920x1080 pixels, 300 dpi, orientation horizontale, taille maximale 15 mb.

La couverture est l'image la plus représentative (rendu ou esquisse) du projet qui deviendra son icône dans les expositions et / ou publications. La couverture doit être une image uniquement, elle ne doit donc pas contenir de texte.

Nom fichier : Cover_TeamID

(ex. Si le "TeamID" du groupe est 123456, le fichier doit être renommé comme suit : Cover_123456).

Des modèles seront envoyés aux inscrits après leur enregistrement. Des modèles de la couverture, du tableau A1 et du rapport seront envoyés aux inscrits après leur enregistrement. Les textes des documents techniques doivent être concis et rédigés exclusivement en anglais. Les documents techniques ne doivent pas contenir de noms ni de références aux concepteurs. Le « team ID » doit obligatoirement apparaître dans le nom du fichier comme mentionné dans le modèle. Tous les documents techniques doivent être envoyés dans les formats indiqués. L'envoi de formats autres que ceux spécifiés entraînera l'exclusion du projet.

LE BUT DU CONCOURS

L'objectif du concours est la sélection d'une architecture capable d'interpréter le thème de l'égalité des sexes, à travers un langage durable et écologique, intégré dans le contexte et qui peut aider au développement de la communauté locale.

La construction du projet lauréat sera autofinancée par les recettes provenant des inscriptions au concours et sera mise en œuvre par l'organisation à but non lucratif Balouo Salo, qui approfondira les études pour vérifier la faisabilité technologique et économique, ainsi que la compatibilité avec les cultures et traditions locales.

L'organisation peut se réserver le droit d'apporter des modifications au projet et d'impliquer les lauréats pour l'analyse et/ou pour les phases de réalisation, en reconnaissant aux lauréats, dans tous les cas, le rôle de concepteurs de l'architecture.

Le projet lauréat sera adopté par le Ministère de la Femme du Sénégal comme modèle pour sa reproduction éventuelle sur le territoire national, et sera également partagé avec Un Women Africa et WGDD Africa Union pour promouvoir l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes en Afrique subsaharienne.

Les projets récompensés sont considérés comme étant donnés gratuitement et adoptés par l'Organisation Balouo Salo, qui peut les partager et les donner à d'autres organisations, institutions partenaires et ministères impliqués dans le développement de l'Afrique et la promotion de l'égalité des sexes.

Le concours n'a pas de but lucratif et la totalité des recettes (obtenues grâce aux participations) est reversée à la construction de la Maison des femmes et à l'organisation de séminaires sur le « Gender Equality (Egalité des genres) » et les « Human rights (Droits de l'homme) », pour la sensibilisation des communautés et des associations locales.

Les objectifs du concours sont également ceux-ci :

- sensibiliser la communauté internationale au rôle de l'architecture pour le développement, l'égalité des sexes et les droits de l'homme ;
- donner une visibilité internationale et des possibilités de développement professionnel aux lauréats et aux équipes récompensées par l'attribution de prix.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués par le jury qui tiendra compte des paramètres suivants :

1) **Qualité du projet architectural**

Qualité architecturale de la proposition de projet, correspondance avec le thème et avec les activités à exercer à l'intérieur de la construction.

2) **Processus de construction et matériaux**

Étude et innovation d'une technologie de construction compatible avec celle des matériaux pour la réalisation d'une architecture modèle, durable, écologique, réalisable même en auto-construction.

3) **Flexibilité et intégration au contexte**

Capacité de l'architecture à s'adapter aux différentes activités prévues par le projet, à réinterpréter les cultures et les traditions du lieu et à s'intégrer au contexte environnemental dans lequel elle s'insère.

Avant d'être soumis au jury, les projets participants seront présélectionnés par le comité scientifique sur la base des critères d'évaluation, de la correspondance avec les exigences de l'avis de concours, de la faisabilité technique et financière, de la clarté de l'exposition, de la compatibilité avec le thème et de la qualité architecturale du projet proposé, même en correspondance de ces critères d'évaluation.

Les mentions spéciales seront attribuées aux projets qui ne figurent pas parmi les trois premiers prix, qui font partie de la présélection et qui recevront le plus grand nombre de mentions de la part du jury. Les mentions honorifiques sont choisies par l'organisation, le président du jury et éventuellement par les différents membres du jury. Les mentions spéciales et les mentions honorifiques ne peuvent être combinées ni remplacer les trois premières places.

KAIRA LOORO

Kaira Loro est un événement à but non lucratif organisé par Balouo Salo. Le nom est composé de mots en langue mandinga, un groupe ethnique largement répandu au Sénégal, en Gambie, en Guinée et au Mali. Ces termes signifient « construire la paix » ou « architecture pour la paix ». Il ne s'agit donc pas seulement de « faire de l'architecture », mais aussi d'un état d'esprit et d'une approche consacrés à la construction d'un environnement solidaire où règne la paix. Un sentiment à matérialiser sous forme de clé architecturale.

L'événement a été créé dans le but de sensibiliser la communauté scientifique internationale sur les questions d'urgence et d'aide humanitaire, tout en collectant des fonds pour développer des projets humanitaires.

L'objectif du concours est également de découvrir et de lancer de jeunes talents de l'architecture sur la scène internationale, en leur donnant une visibilité à travers les canaux de communication du concours et des possibilités de développement professionnel grâce à des prix, des publications et des stages dans des cabinets d'architecture de premier plan.

En tant qu'événement lié aux questions de développement et d'aide humanitaire, le concours promeut une approche écologique et du-

nable. Il encourage la recherche de technologies simples qui peuvent offrir une réponse concrète au changement climatique, en utilisant des matériaux de proximité et des principes d'auto-construction.

La première édition de Kaira Loro a été organisée en 2016 avec un atelier, à laquelle ont succédé les éditions du concours jusqu'à aujourd'hui.

Kaira Loro bénéficie du soutien de cabinets d'architectes internationaux et d'importantes institutions qui partagent les valeurs et les thèmes du concours et participent à la sélection ou à la mise en œuvre des projets.

Kengo Kuma est le président du jury depuis 2017, et en 2020 il a été nommé ambassadeur d'honneur de Balouo Salo.

Ces dernières années, les personnes suivantes ont participé au jury: Blengini Ghirardelli, Architecture Sans Frontières International, Mpheti Morojele Architects, CNAPPC, University of Cape Town, Kwame Nkrumah University, Un-Habitat Nairobi, Urko Sanchez Architects, University of Tokyo, ASF Italia, Mass Design, Pilar Diaz Rodriguez, Kaan Architects, Stefano Boeri Architetti, Mohn+Bouman, X Arkitekten, Arcò, Juri Troy, Studio Libeskind.





Winner of Kaira Loro 2018 - Project by Giacomo Spanio,
Sergiu Cernea, Paolo Reali, Nicola Puppini from Italy



Winner of Kaira Loro 2017 - Project by Natalia Serafin,
Paulina Gorecka, Anita Wisniewska from Poland.

BALOUO SALO

Balouo Salo est une organisation caritative créée dans le but de résoudre les urgences humanitaires et environnementales par le biais du développement et du don de projets capables d'améliorer la qualité de vie des communautés nécessiteuses dans les pays en voie de développement.

Les mots « Balouo Salo » sont issus de la langue mandinga, l'ethnie majoritaire dans la région où l'organisation intervient et ont été choisis par un chef de village local. Ils signifient « un pont pour la vie », précisément parce qu'à travers ses activités, Balouo Salo crée des ponts de solidarité qui génèrent la vie et la prospérité.

Voici quelques-uns des derniers projets développés dans le sud du Sénégal :

- Construction de puits solaires équipés d'une installation de décontamination et de stérilisation de l'eau pour réduire la mortalité infantile (Sambacounda et Sanoufly) ;

- Conception d'un barrage pour la récupération de 10.000 hectares de rizières nécessaires à la subsistance alimentaire et économique de 80.000 personnes (vallée de Tanaff) ;

- Construction d'un Centre culturel polyvalent d'une superficie totale de 1200 m² pour promouvoir les activités de formation et préserver les ressources culturelles locales en tant que facteur de développement durable (Tanaff) ;

Tous les projets sont réalisés avec la participation directe de la communauté, en auto-construction, pour encourager l'appropriation et l'autosuffisance. Les projets sont entièrement financés par des dons privés et des événements de collecte de fonds tels que « Kaira Looro ». Pour de plus amples informations sur le « Balouo Salo » visiter le site www.balouosalo.com







FAQ

Pendant toute la durée du concours, jusqu'à la date limite de remise des documents techniques, définie dans le calendrier, les participants pourront demander des éclaircissements en écrivant à l'adresse suivante : info@kairalooro.com, dans les délais établis par le calendrier officiel. L'organisation répondra aux candidats et publiera les réponses dans la section "FAQ" du site web du concours. Les réponses seront publiées dans l'espace FAQ en anglais. Les questions analogues à celles qui sont déjà posées dans la FAQ ne recevront pas de réponse.

MOTIFS D'EXCLUSION

- a. Documents techniques rédigés dans une langue autre que l'anglais.
- b. Documents techniques contenant des noms ou des références aux concepteurs. L'identifiant du team constitue la référence indicative du team.
- c. Fichiers nommés de manière non conforme à ce qui est indiqué dans l'avis de concours. (voir "documents techniques")
- d. Matériel incomplet ou non conforme à ce qui est indiqué dans l'avis de concours. (voir "documents techniques")
- e. Matériel reçu dans des délais ou selon des modes différents par rapport à ceux qui sont indiqués dans le présent avis de concours. (voir "calendrier")
- f. L'équipe ne comprend pas au moins un membre âgé entre 18 et 35

ans au moment de l'inscription.

- i. Tout participant diffuse du matériel concernant ses propres documents techniques avant la désignation des lauréats.

RÈGLES

1. Les participants doivent respecter non seulement les délais et les modalités indiqués dans le présent avis de concours mais également toutes les instructions concernant le matériel demandé.
2. Les participants peuvent être des étudiants, des diplômés et des professionnels ; il n'est pas nécessaire d'être des experts dans le domaine de l'architecture ni d'être inscrits dans des registres professionnels.
3. Les participants peuvent s'organiser en équipe ou individuellement.
4. Dans le cas d'une participation en équipe, comptant un maximum de 5 membres, il doit y avoir au moins un membre âgé entre 18 et 35 ans (au moment de l'inscription). Pour les projets gagnants, l'organisation demandera la documentation qui confirme les conditions requises, sinon le prix sera annulé.
5. Dans le cas d'une participation individuelle, le participant doit être âgé entre 18 et 35 ans (au moment de l'inscription).
6. Il n'y a aucune restriction concernant l'appartenance des membres de chaque équipe à des pays différents, à des villes différentes ou à des universités différentes.
7. Le paiement d'un droit d'inscription permet de ne soumettre qu'un seul projet.

8. Il est possible de soumettre plus d'un projet en payant plus d'un droit d'inscription, qui est, à son tour, déterminé en fonction des échéances du calendrier, dans ce cas, il est souhaitable de changer de responsable du projet.

9. Le montant de chaque prix en argent comprend les commissions bancaires et les taxes, et ne varie pas en fonction du nombre de membres d'un Groupe. Il sera versé au représentant du team, et servira à rembourser les frais de participation au concours.

10. Les prix de stage sont destinés à tous les membres de l'équipe, régulièrement inscrits au concours. La durée, les conditions et la période des stages dépendent de la disponibilité du studio d'accueil. Le stage doit avoir lieu dans l'année qui suit la fin du concours et les dates sont fixées par le studio hôte. Les frais de déplacement sont à la charge des gagnants. Le prix ne peut pas être transféré à une personne qui n'était pas membre de l'équipe du projet.

Le 1er prix de stage chez Kengo Kuma & Associates aura lieu à Tokyo, au Japon.

La 2ème bourse de stage à Miralles Tagliabue Embt sera évaluée par l'étude sur la base des compétences et du portefeuille des membres de l'équipe.

11. Le jugement du jury et du comité scientifique est irrévocable.

12. Il est interdit aux participants de diffuser le matériel concernant leurs documents techniques de concours avant la publication des lauréats.

13. Les participants sont conscients de l'objectif humanitaire de l'initiative, et du fait que leurs droits d'inscription sont entièrement reversés à l'Association Balouo Salo, il s'agit donc d'un don.

14. En cas de non-respect des dispositions, le participant et son team

seront automatiquement exclus du concours sans possibilité de récupérer leurs frais d'inscription.

15. La titularité de chaque projet est attribuée équitablement entre tous les membres du team.

16. En aucun cas, les frais d'inscription ne sont remboursés.

17. Il n'est pas possible de modifier la composition du team après avoir effectué l'inscription.

18. La participation implique l'acceptation des règles, des termes et des conditions de l'avis de concours.

NOTES ET CONDITIONS

a. On considère que le projet lauréat est donné à l'Organisation Internationale Balouo Salo, qui acquiert ainsi une licence perpétuelle et exclusive, ayant une validité internationale, permanente, illimitée et irrévocable, pour utiliser, exécuter, adapter, modifier, publier sur tout canal médiatique, exposer, reproduire et distribuer le projet, également à des fins commerciales et publicitaires, effectuer des révisions rédactionnelles, créer des travaux dérivés, basés sur ce projet, et accorder, en sous-licence, à des tiers, tout le projet ou une partie de celui-ci, sous quelque mode, forme ou technologie que ce soit, sans limitation de temps ni de lieu.

b. La réalisation éventuelle de l'oeuvre gagnante sera confiée aux bénévoles de l'Organisation, ou à des tiers jugés aptes à la réaliser, en veillant à en informer, en tous cas, les lauréats.

c. Les concepteurs lauréats sont tenus de fournir, le cas échéant, à l'organisation, tout document complémentaire, pour les expositions

et/ou les publications.

d. L'organisation, en cas de réalisation, se réserve le droit d'apporter des modifications au projet pour en améliorer les caractéristiques de faisabilité et de coût. En aucun cas, la réalisation du projet gagnant ne constituera une obligation de l'organisation par rapport au team gagnant ou à des tiers.

e. Pour tous les projets participants, nous nous réservons des droits d'utilisation pour les expositions et les publications.

f. Les projets doivent être nouveaux et originaux, et être le résultat de l'activité intellectuelle des participants, qui doivent s'abstenir de présenter des oeuvres ne correspondant pas à ces caractéristiques, libérant ainsi l'Organisation Balouo Salo de toute responsabilité au cas où les documents techniques téléchargés ne seraient pas le produit de l'intelligence des participants et/ou des teams, et que ceux-ci ne seraient titulaires d'aucun droit plus étendu d'utilisation, y compris celui de participer au concours dans les termes prévus dans le présent document.

g. Tout le matériel disponible et nécessaire au concours est disponible sur le site Web www.kairalooro.com, indépendamment de l'inscription au concours.

h. L'Organisation du concours se réserve le droit d'apporter des modifications aux dates, ou de donner des détails supplémentaires dans le seul but de garantir un meilleur déroulement du concours, les communiquant avec préavis, et par tous les moyens de communication qu'elle utilise.

i. L'organisation Balouo Salo n'est pas responsable de dysfonctionnements, ni de difficultés techniques ou de l'absence de réception du matériel. Afin d'éviter toute surcharge du système, les participants

sont invités à effectuer les procédures d'inscription et de téléchargement des projets avec une sensible avance par rapport aux dates limite, et à signaler toute difficulté technique par courrier électronique.

j. Le traitement des données à caractère personnel des participants, effectué selon des procédures manuelles et informatisées, se fera uniquement dans le but de participer au concours conformément aux dispositions applicables du décret-loi italien 196/03 et de ses modifications ultérieures par l'Organisation Balouo Salo qui les traitera en tant que détenteur indépendant. La communication des données est facultative, mais tout refus de fournir celles-ci rendra impossible la participation au concours.

k. Le présent concours ne constitue en aucun cas un concours mettant en jeu des prix au sens de l'art. 6 du Décret du Président de la République italienne. 430/2001.

l. Les participants sont responsables de la véracité et de l'exactitude des données, y compris des données personnelles qu'ils ont indiquées, et la Société promotrice n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne l'indication de fausses données. Quel que soit le cas, la société promotrice, conformément à la réglementation en matière de protection de la vie privée, se réserve le droit de vérifier les données saisies en demandant une copie du document d'identité reportant les données personnelles utilisées lors de l'inscription.

m. L'Organisation Balouo Salo n'est pas responsable en cas de déclaration de fausses données de la part des participants.

n. Au cas où le nombre de projets présentés dépasserait le nombre de 500, une présélection pourra être effectuée.

o. En s'inscrivant au concours, les participants acceptent les termes et les règles de la participation à celui-ci.

JURY

**KENGO
KUMA**
& Associates
tokyo

EMBT

Urko — Ar —
Sánchez chitects

African
Union 
Women, Gender and Development Directorate (WGDD)

 UN
WOMEN Africa

 
REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Un Fois
Ministère de la Femme, de la Famille,
du Genre et de la protection des Enfants

SEX
AND THE
CITY

stoga | BLENGINI
GHIRARDELLI

ASSOCIATION PARTNERS



ELASA
European Landscape Architecture Student Association



ASELE
INSTITUTE



CAA
Commonwealth Association of Architects

MEDIA PARTNERS

archilovers®

archiportale®

CASABELLA

arch  daily


AMAZING
ARCHITECTURE

 World
Architecture
Community

 Tectónica

 THE PLAN
Journal

MEDIA PARTNERS



Diariodesign



e-architect



MEDIA PARTNERS



MEDIA PARTNERS

проект байкал / project baikal

wa wettbewerbe aktuell
Journal for architectural competitions

red
funda
mentos
.com

 **DESIGN
CITY**


ARCHITECTURE



www.balouosalo.com